

STRATEGIE NATIONALE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS



ZAKARI FOUAD

Chef de Service Mise en Décharge et Valorisation

DGCL/DEA

MINISTERE DE L'INTERIEUR

INTRODUCTION

- Pour une amélioration de la gestion des déchets ménagers et assimilés, le Maroc a mis en œuvre :
 - la *Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination* et élaboré en 2006.
 - La loi 54-05 relative à la gestion déléguée des services publics en 2006.
 - le Programme National de Gestion des Déchets Ménagers (PNDM) en 2008.
 - Loi organique 113-14 relative aux communes
(traitement et valorisation des déchets est une compétence communale)
- le PNDM vise entre autres à :
 - Organiser et développer la filière de tri, recyclage et valorisation pour atteindre un taux de recyclage des déchets de 20%.
- La troisième phase du PNDM (2018-2022) accorde beaucoup d'importance aux aspects de tri-recyclage-valorisation des déchets (Le taux de recyclage doit passer de 20 % à 30 %).

ACQUIS EN MATIÈRE DE TRI-RECYCLAGE-VALORISATION (I)

- Inscription dans le cadre d'une gestion intégrée des déchets en accordant beaucoup d'importance aux aspects Tri-Recyclage-Valorisation et passage du concept de la décharge contrôlée au Centre d'Enfouissement et de Valorisation des déchets (CEV).
- Réalisation de plus de 19 décharges contrôlées dont 4 CEV.
- Expérience de tri lancée au niveau des CEV de Marrakech, Ifrane, Khénifra, Beni Mellal etc....
- Intégration des aspects de Tri-Recyclage-Valorisation au niveau des documents d'appels d'offres pour les projets de mise en décharge;



ACQUIS EN MATIÈRE DE TRI-RECYCLAGE-VALORISATION (2)

- Signature de conventions avec certaines collectivités pour la réalisation de centres de tri et de valorisation des déchets (Casablanca, Méknès, Laayoune, Dakhla, Tanger, Agadir etc...).
- Expérience pilote du Centre de tri des déchets d'Oum Azza-Rabat.
- Valorisation des déchets en RDF (Société GeoCycle-Rabat).
- 2 expériences de conversion énergétique du biogaz à Fès et Oujda (transformation du biogaz issu des décharges en électricité).

PROBLÉMATIQUE

- Les collectivités territoriales ont une faible expérience en matière de Tri-recyclage-valorisation (TRV).
- Diversité au niveau de la caractérisation des déchets des différentes régions du Maroc.
- Absence d'études sur le TRV en général et d'études de caractérisation des déchets en particulier ;
- Absence des campagnes de sensibilisation;
- Dominance du secteur informel;
- Concurrence entre les modes de traitement (technique/financier).



D'où

- Nécessité d'élaborer une stratégie nationale de traitement et de valorisation des déchets tenant en compte les caractéristiques locales de chaque région du Maroc.

DEMARCHES ENTREPRISES

- Une requête de coopération a été présentée au gouvernement japonais pour élaborer la stratégie nationale de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Le cadre du projet a fait l'objet d'un accord signé le 3 octobre 2017.
- Les Déchets ciblés sont les déchets ménagers et assimilés.

ORIENTATIONS ET METHODES DE TRAVAIL

PROJET DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Les Partenaires de cette étude sont :

- Ministère de l'Intérieur (MI);
- Secrétariat d'État Chargé du Développement Durable (SEDD);
- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Les activités seront menées avec une bonne prise en compte du développement des capacités des agents des services concernés, en particulier du MI et du SEDD.

OBJECTIFS ATTENDUS

- La Stratégie Nationale de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés sera mise en œuvre et reflétée dans la prochaine phase du Programme National de Gestion des Déchets Ménagers (PNDM) et aura comme résultat final **une amélioration de la gestion des déchets ménagers et assimilés par la mise en place de méthodes appropriées de traitement et de valorisation des déchets.**

PRINCIPALES MISSIONS DE CETTE ÉTUDE (I)

- Examiner les méthodes de traitement et de valorisation des déchets appliquées au Maroc;
- Définir sur la base d'un benchmark les technologies techniquement et financièrement appropriées au contexte marocain;
- Élaborer des directives pour le choix et la mise en œuvre des procédés de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés;

PRINCIPALES MISSIONS DE CETTE ÉTUDE (2)

- Appliquer les directives préparées à titre expérimental afin d'identifier les problèmes en pratique;
- Sur la base des directives révisées, identifier la méthode de traitement et de valorisation appropriée pour chaque région;
- Élaborer la Stratégie Nationale de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés en fonction des résultats de l'étude en prenant en considération la nécessité de l'Évaluation Environnementale Stratégique.

STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

Comité Conjoint de Coordination « CCC »:

Composé du MI, du SEDD et de la JICA.

- Coordination, supervision et encadrement
- Réception des rapports,
- Suivi de l'état d'avancement, examen des problèmes, révision du contenu des activités.

Structure de mise en œuvre du Projet:

Equipe du projet:

Composée du MI, du SEDD et de la JICA.

- Sera chargée directement de la mise en œuvre du projet .

Calendrier de mise en œuvre

De Mars 2018 à mars 2020 (24 mois) et répartie entre :

Phase 1 : mars 2018 - mai 2019

Phase 2 : juin 2019 - avril 2020